

# LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent **DU RHONE** Le N° 5 Cent  
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

### INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale.....  
Réclamations.....  
Annonces anglaises.....

la ligne  
1 fr.  
50  
0 fr. 75

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier  
14, rue Confort, à Lyon

### L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, REDACTION ET BUREAU DE VENTE:  
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

### ABONNEMENTS

Trois mois Six mois  
Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.  
Autres départements..... 7 fr. 14 fr.  
Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.  
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,  
Quai de l'Hôpital, 18.

## LE DISCOURS DE M. GAMBETTA

Nous avons publié hier, *in extenso*, le discours de M. Gambetta.

Ce discours est l'acte le plus important de la période électorale; c'est un programme complet de gouvernement, un exposé clair et précis des réformes et des progrès à accomplir.

Le grand orateur a répondu à tous les desiderata. On sait maintenant ce que veut faire M. Gambetta ou, pour parler plus exactement, ce que fera la prochaine Chambre.

Ce programme devant triompher aux élections du 21 août, nous croyons utile de faire connaître, à ce sujet, l'opinion des principaux organes de la presse républicaine de Paris.

#### La République française :

La mission la plus élevée d'un homme d'Etat républicain consiste à chercher quel est au juste, en telle année, en tel mois, la réforme qui peut répondre, non pour toujours mais pour l'heure, aux besoins les plus urgents du peuple, sans cesse en quête de progrès parce que la nécessité l'aiguillonne, et qui, d'autre part, peut être acceptée par la bourgeoisie, conservatrice de nature parce que le *statu quo* lui suffit. Démontrer à celle-ci qu'elle se trompe et que le *statu quo*, malgré les apparences, est plein de périls; faire comprendre à ceux qui travaillent et qui peinent que demander tout est s'exposer sûrement à n'obtenir rien; chercher par de patientes études le point exact où se rencontrent la moindre revendication des uns et la plus grande concession des autres, tel est le rôle que s'est assigné M. Gambetta.

Il semble, à tout prendre, qu'il y réussisse assez bien. Certes, il peut se tromper, le pape seul étant infallible. Certes, il lui est arrivé plus d'une fois de trop compter sur l'intelligence des conservateurs et de se faire battre par eux, au Sénat ou ailleurs; mais l'expérience a démontré qu'en général les conservateurs finissent par reconnaître qu'ils n'entendaient pas très bien leurs propres intérêts lorsqu'ils ont rejeté ses propositions; un peu plus tard ils les acceptent. La méthode de M. Gambetta paraît donc avoir fait ses preuves, et le public estime qu'il l'applique avec quelque succès.

C'est également notre avis. Aussi, quand il expose son vaste programme législatif, nous pensons assurément que ce programme est bien son œuvre à lui, en ce sens que c'est lui qui l'a trouvé la formule, mais nous supposons que ce programme appartient à la nation entière en ce qu'il exprime probablement cette moyenne de l'opinion publique qui varie sans cesse mais qui à chaque instant est l'unique souveraine du pays.

#### Le Voltaire :

Le discours de M. Gambetta a été digne de Belleville.

Il faudrait épuiser les formules de l'admiration pour rendre les sentiments que l'on éprouve à l'audition ou à la lecture de ce morceau oratoire.

Ce qui frappe dans ce discours, ce n'est pas la forme, si éclatante, si littéraire soit elle, c'est surtout le caractère de précision, de netteté parfaite du programme.

La gloire de M. Gambetta sera d'avoir introduit dans ce pays, ainsi qu'il l'a dit lui-même à Mânil-

mentant, la notion de l'accord nécessaire entre le parti républicain militant et les masses indifférentes du suffrage universel.

#### Le Gaulois :

Lorsque, jadis, M. Gambetta jeta son fameux cri : « le cléricalisme, voilà l'ennemi, » l'orateur s'adressait à un parti politique pour lequel la religion n'était et ne pouvait être qu'une arme de combat.

Les temps ont marché, et chaque jour dissipe peu à peu les dernières forces de cette faction cléricalo-monarchique.

Nous regardons autour de nous, et nous ne voyons plus, de cette coalition fanatique, que de faibles et impuissants débris.

M. Gambetta a-t-il donc fait preuve, je ne dirai pas de goût, mais même de sens politique, en paraphrasant, à quelques années de distance, sa déclamation déjà un peu vieillie ?

N'aurait-il pas, au contraire, agi plus habilement, disons le mot : plus courageusement, si, au lieu d'exciter encore à la curée la meute intransigeante, le grand orateur eût employé son ascendant à enrayer, s'il en est temps encore, le mouvement anti-religieux ?

M. Jules Ferry l'essayait dans de récentes discussions; M. Gambetta a cru devoir faire cette dernière et facile concession à ses électeurs bellevillois, c'est une faute.

En terminant, et dans un style très sobre et très retenu, M. Gambetta a paru espérer beaucoup pour nos relations extérieures et nos revendications futures en la justice de l'Europe.

#### L'Evénement :

Il serait oiseux de faire ici l'éloge de la forme du discours du candidat de Belleville. Nous sommes depuis trop longtemps habitués à ce talent auxquelles plus acharnés adversaires de M. Gambetta sont quotidiennement obligés de rendre hommage. Aussi nous taisons-nous, bien que le discours de Belleville soit un des plus remarquables que nous ayons entendus.

Nous préférons nous en tenir au fond.

Dès le début, une chose nous a saisi. On avait jusqu'ici accusé M. Gambetta de beaucoup promettre, qu'il n'a tenu que ce que lui permettaient les circonstances. C'est cette politique qu'on a qualifiée d'opportunisme. En agissant ainsi, on ne tenait compte ni des événements, ni des fluctuations de l'opinion, ni des besoins sans cesse renouvelés de la cause de la démocratie. On se payait de mots. On commettait une petite perfidie, hélas ! trop fréquente dans le domaine où nous sommes. Quelques-uns s'y sont laissés prendre. La majeure partie ont deviné le jeu d'ennemis irréconciliables et se sont contentés de sourire. C'étaient les sages.

Mais que vont dire aujourd'hui les mécontents de la veille ? Quelles ressources leur reste-t-il pour combattre M. Gambetta ? De quels moyens se serviront-ils pour justifier ce mot d'opportunisme encore à la mode ? Jamais programme ne fut plus net et plus franc. Le candidat de Belleville n'a fait aucune concession, n'a pas risqué une parole qui fut une transaction avec le bon sens et les nécessités pratiques. Il s'est présenté loyalement, affirmant ce qu'il avait fait, exposant sans détour ce qu'il voulait faire.

#### Le Rappel :

Chaque fois qu'un grand orateur se fait entendre, il est de mode de déclarer qu'il vient de prononcer son plus beau discours. Nous laisserons à d'autres ce cliché et, sans rechercher si le candidat du vingtième arrondissement a mieux parlé que d'habitude, nous constatons, parce que c'est la vérité, qu'il a obtenu, au milieu de ses anciens électeurs, le succès

que son éloquence lui permettait d'espérer. Sa tâche était d'ailleurs facile puisque, après avoir érigé en principe la nécessité du mandat impératif, le comité de Belleville en arrive à proposer de donner un blanc-seing à son élu. Dans ces conditions, les explications rétrospectives de M. Gambetta et les vœux qu'il a développés pour l'avenir ne pouvaient être accueillies que de la façon la plus favorable, avec une approbation, une confiance sans réserve.

Les électeurs du 20<sup>e</sup> arrondissement peuvent, à tort ou à raison donner ainsi carte blanche à leur député. Il est clair toutefois que cet acte de foi, un peu en dehors des règles parlementaires, ne saurait engager qu'eux-mêmes, et que l'opinion publique, dès à présent, la Chambre, dans quelques semaines, auront le droit et le devoir de rechercher, avec précision, quel est au juste l'ensemble d'idées recommandées par M. Gambetta, de quel système général il poursuivra l'application s'il arrive au ministère comme chef de la majorité. C'est à ce point de vue que son discours doit être examiné.

#### Le XIX<sup>e</sup> Siècle :

Nous sommes convaincus que, pour chaque partie de ce programme esquissé à grands traits, M. Gambetta, s'il était chargé de l'application, aboutirait à des solutions pratiques et justes. Mais il faudrait qu'enfin il ne se contentât plus de montrer du doigt, dans les réunions électorales, la Terre promise. Il faudrait, pour parler sans métaphore, qu'il devint après les élections, le chef du ministère, comme il sera celui de la majorité républicaine.

Homme de gouvernement, il l'est, et nous ne redoutons de sa part aucune imprudence. C'est pourquoi nous formons le vœu qu'il passe bientôt de la parole aux actes et qu'il sorte de la phase oratoire pour entrer enfin dans la phase de responsabilité réelle et de direction du gouvernement.

La France et le National voient dans le discours de Belleville la promesse formelle de M. Gambetta de prendre la direction des affaires.

Les journaux intransigeants de droite et de gauche qui font cause commune, ne ménagent pas les injures au président de la Chambre.

Il n'y a là rien qui nous étonne et nous comprenons très bien cette alliance entre Veillot et Rochefort, entre Félix Pyat et Paul de Cassagnac.

Leur but est le même : déconsidération de la République et des républicains.

P. A.

## TÉLÉGRAMMES DE NUIT

SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

### Nouvelles Electorales

Paris, 14 août.

#### Circulaire ministérielle

Une circulaire du ministre de l'intérieur adressée hier aux préfets et sous-préfets, les invite à apporter la plus grande précision dans la transmission au ministère des résultats du scrutin du 21 août.

Ils devront télégraphier une dépêche unique, comprenant les résultats complets et non, comme autrefois, des résultats partiels.

Le dépouillement sera plus facile et partant plus rapide.

Quoiqu'il fût plus troublé qu'il ne l'avait été de sa vie, André osa lui adresser la parole.

Ils causèrent longtemps, et elle était stupéfiée de l'élevation des pensées du jeune homme qui, avec sa grande blouse blanche et son chapeau de feutre souple, lui avait paru un ouvrier ordinaire.

Ignorante et inexpérimentée, Sabine pouvait ne pas démêler au juste les sentiments qui tressaillaient en elle.

André ne s'abusa pas. Un soir, après un sévère examen de conscience, il fut bien obligé de s'incliner devant la réalité.

— Il est clair que je suis amoureux ! murmura-t-il.

Puis une lueur de raison éclairant sa folie, il mesura les infranchissables obstacles qui le séparaient de cette jeune fille, si noble et si riche, et il fut saisi d'effroi.

— Il faut fuir, s'écria-t-il, bien vite, sans réfléchir, sans retourner la tête; il ne fait pas bon pour moi ici.

On dit cela de la meilleure foi du monde, on prend un parti, et ensuite... On reste... Ainsi fit André.

Il est vrai que la fatalité, comme toujours, sembla s'en mêler.

Le château de Mussidan est assez éloigné de tout centre de population. Pour gagner le village le plus proche, il faut traverser une partie du bois de Bivron.

En conséquence, lorsque André arriva, il fut déçidé qu'il prendrait ses repas au château.

Il mangeait seul, aux heures qu'il indiquait, dans la grande salle, servi par le vieux domestique de Mme de Chevauché.

Bientôt cet isolement parut à Sabine la plus énorme des inconvenances et la plus injuste des humiliations.

— Pourquoi M. André ne prend-il pas ses repas

### Les élections de Belleville

Le comité radical de Belleville proteste contre l'exclusion qui aurait été faite des membres du comité avancé, à la réunion du comité opportuniste. Ils ont l'intention d'organiser une réunion à laquelle ils convieront M. Gambetta pour être entendu contradictoirement avec ses compétiteurs.

Tous les ministres seront de retour à Paris samedi prochain pour être à la tête de leurs départements le jour du scrutin.

M. Jules Grévy sera avisé d'heure en heure par le fil télégraphique du résultat des élections.

Plusieurs candidats se présentent à la députation de l'Inde française : un républicain, un clercal et un socialiste.

On ne connaît pas encore le dernier candidat; mais les deux premiers sont MM. de Ravis et Godin. Le baron Lextor de Ravis, ancien chef de service à Karikal (Inde), se présente comme candidat républicain *Hindo-Européen*.

M. Godin, député sortant, ex-mac-mahonien, demande le renouvellement de son mandat au moyen de ses votes comme partisan de l'ordre moral.

Entre ces deux candidats, l'hésitation n'est pas permise et le candidat républicain l'emportera certainement.

## EN AFRIQUE

Alger, 14 août. — Le général Louis, commandant la subdivision de Tlemcen, a reçu une demande d'aman des Rezaïnas. On dit que les Rezaïnas auraient fait savoir à Bou-Amema qu'ils ne voulaient plus marcher avec lui et seraient entrés sur le territoire du Maroc. Les Ouled-Sidi-Khellif font circuler le bruit que les Rezaïnas possèdent toute la confiance du marabout. Suivant eux, les Rezaïnas ne sont entrés au Maroc que pour se ravitailler.

Oran, 14 août. — Le *Courrier d'Oran* donne, sur Mecheria, les renseignements suivants :

Mecheria, dont le nom était à peine connu il y a quelques jours, est appelé, par les avantages exceptionnels de sa position et de ses ressources en eaux, à devenir le point le plus important de nos postes de l'extrême Sud.

Situé un peu au sud de la latitude de Géryville, presque sur le même méridien qu'Arzew, Mecheria se trouve sur la ligne d'eau qui conduit à Thiout et à Moghar.

Les puits de Mecheria sont célèbres dans tout le Sud par l'abondance, la limpidité et la fraîcheur de leurs eaux, qu'on trouve à un mètre ou deux du sol. Il n'y a ni palmiers ni cultures, ni habitations à Mecheria. C'est la station d'eau où s'arrêtent les caravanes.

Paris, 14 août. — Les informations de Constantinople constatent que les relations entre la Porte et le gouvernement français continuent d'être excellentes. Les envois de troupes dans la Tripolitaine ont cessé, et le remplacement du gouverneur actuel de Tripoli paraît imminent.

Tunis, 14 août. — On dit qu'Ali-ben-Kalifat se dispose à demander l'aman au bey.

### FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES 29

## Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

### LE CHANTAGE

Il est de ces timidités que la raison admet à peine, mais que le cœur se charge d'expliquer aisément.

Depuis près de deux ans, Sabine et André s'aimaient.

C'est au château de Mussidan, au fond du Poitou, qu'ils s'étaient rencontrés pour la première fois, réunis par un de ces concours de petits événements qui seront l'éternelle confusion de la prudence humaine.

L'homme conçoit et combine des projets, mais au-dessus plane la Providence, — les imbéciles disent : le hasard — dont la main prévoyante arrange et dispose tout pour l'accomplissement de ses impénétrables desseins.

À la fin de l'été de 1865, André, dont un travail excessif altéra la santé, projetait un voyage lorsque Jean Lan tier, son patron, le fit un soir, prier de passer chez lui.

— Si vous voulez, lui dit-il, vous reposer et gagner trois ou quatre cents francs du même coup, j'ai, je crois, votre affaire.

Un architecte me demande un sculpteur pour quel

ques travaux en province, dans un pays magnifique, vous plairait-il de vous en charger ?

La proposition convenait si bien à André, que dès la fin de la semaine, il se mit en route, se promettant un mois de bon temps.

Tout devait lui réussir.

Le jour même de son arrivée à Mussidan, ayant examiné le travail pour lequel on l'avait mandé, il reconnut qu'il serait un jeu pour lui. Il s'agissait d'exécuter quelques raccords de long d'un balcon récemment réparé. Le tout pouvait être fait en moins d'une quinzaine.

Mais il ne se pressa pas. Le pays lui plaisait, il trouvait dans les environs des motifs d'étude charmants, et sa santé se rétablissait à vue d'œil.

Puis, raison impérieuse et qu'il ne s'avouait qu'à demi, de ne pas se hâter, il avait entrevu dans le parc, glissant comme une ombre entre les arbres, une jeune fille dont un seul regard l'avait ému d'une émotion nouvelle pour lui et délicate.

Cette jeune fille était Sabine.

Les chaleurs venues, le comte de Mussidan était parti pour l'Allemagne, la comtesse s'était réfugiée à Luchon, et ils n'avaient trouvé rien de plus sage que d'envoyer leur fille passer quelques mois dans ce vieux manoir de famille, sous la protection d'une de leurs parentes très âgée, la douairière de Chevauché.

L'histoire des deux jeunes gens, histoire simple et naïve, fut celle de tous ceux qui ont été vraiment jeunes et qui ont aimé.

Une niaiserie fut le prétexte des premières paroles qu'ils s'adressèrent en rougissant l'un que l'autre.

Le lendemain, Sabine vint sur le balcon voir travailler André, prenant un plaisir enfantin au mouvement des outils façonnant la pierre dure.

Qui lui eût dit qu'elle s'intéressait au sculpteur et on à la sculpture l'eût certes profondément surpris. Cela était ainsi, pourtant;

avec nous ? demandait-elle à sa tante. Il est certes bien mieux que nombre de gens que nous recevons, et il te distrairait.

La vieille dame adopta cette idée.

Assurément, il lui paraissait prodigieux d'admettre à sa table un jeune homme qui, grimpé sur une échelle, taillait des pierres à la journée; mais elle s'ennuyait tant !... L'imprévu la décida.

Invité sur le moment même, André accepta, et la vieille dame faillit tomber de son haut quand, à l'heure du dîner, elle vit entrer un convive qui avait la tenue, les façons, l'aisance d'un gentleman en villégiature.

— C'est à n'y pas croire, disait elle en se couchant, à sa nièce, voici un tailleur de pierres qui a tout l'air d'un grand seigneur. C'est la fin. Il n'y a plus de rang; je n'aperçois que confusion; nous marchons vers le chaos; il est temps que je meure.

Malgré tout, André avait su se concilier les bonnes grâces de la douairière, et comme il n'était pas dépourvu d'adresse, il acheva sa conquête en lui brochant un portrait qui, pour être réussi et ressemblant, n'en était pas moins courageusement flatté.

Admis de ce moment à l'unanimité, ne craignant plus d'être froissé, il devint, lui si réservé d'ordinaire, expansif et causeur.

Même une fois, Mme de Chevauché l'ayant un peu taquiné, il conta l'histoire de sa vie, simplement, comme il l'avait contée à Paul, mais avec plus de détails.

Ce récit était bien fait pour enflammer l'imagination d'une jeune fille non pas romanesque, l'expression serait exagérée, mais chevaleresque.

Sabine fut émerveillée de cet héros obscur, le seul vrai, à notre époque.

A suivre

Il s'engagerait à faire rentrer toutes les tribus dans l'ordre et une fois la soumission complète demanderait à être nommé caïd des Né-fetti.

## LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 14 août.

Le Temps approuve la proposition du Times, d'organiser pour l'Algérie un corps d'armée spécial; il croit que ce corps devrait comprendre une force permanente de 32,000 hommes, comprenant tous les corps spéciaux, en Afrique, plus, trente bataillons de chasseurs à pied représentant 18,000 hommes.

La France assure que le ministère de l'intérieur préparera une division administrative de l'Algérie qui serait divisée en sept départements au lieu de trois.

La Liberté, à l'occasion des clameurs qui ont accueillies M. Tirard dans la réunion électorale du 1<sup>er</sup> arrondissement, constate qu'on ne sait pas user encore de la liberté de réunion.

## Informations

### Actes officiels

Paris, 14 août.

L'Officiel de ce jour publie :

Un avis annonçant qu'à partir du 29 août la Banque de France escomptera les effets de commerce sur Cette.

Les nominations de percepteurs suivantes : M. Rivière est nommé à Mornand, et M. Bailland à Collonges (Ain), en remplacement de M. Peruchet, nommé à Mont-Saint-Sulpice (Yonne).

### Mouvement dans la marine

On annonce, pour une époque prochaine, une nouvelle promotion dans le corps des officiers de vaisseau. Elle serait, dit-on, importante et comprendrait plusieurs des officiers qui se sont distingués à la prise de Sfax et de Gabès.

En même temps, ajoute-t-on, et pour faire des vacances, de nouveaux officiers supérieurs seraient admis d'office à la retraite.

### Une fausse nouvelle

Le bruit qui a couru que M. Jules Grévy aurait offert l'hospitalité en France au pape dans le cas où il quitterait Rome est démenti.

Il n'est, du reste, pas question du départ du pape.

### L'exposition de Buenos-Ayres

La chambre de commerce de Paris est informée officiellement que le 15 février 1882 s'ouvrira à Buenos-Ayres une exposition universelle où les machines et les appareils étrangers seront admis.

### Petites nouvelles

Le duc de Fernan-Nunez, ambassadeur d'Espagne à Paris, a présenté hier au ministre des affaires étrangères les membres de la commission désignée par le gouvernement espagnol pour négocier à Paris le traité de commerce.

On attend à Paris l'arrivée d'une ambassade chinoise venant de Madrid.

## Etranger

### Italie

#### MEETING SUR LA LOI DES GARANTIES

Gènes, 14 août. — Un grand meeting contre la loi des garanties du pape a eu lieu aujourd'hui à Gènes.

Après avoir donné connaissance aux manifestants des diverses adhésions de sociétés démocratiques, un des commissaires a donné lecture d'une lettre de M. Canzio.

Cette lecture a été interrompue par l'inspecteur de police qui a ordonné la suspension du meeting. Il s'en est suivi un grand tumulte et les protestations les plus vives.

Après les sommations légales, la force armée a envahi la salle, et l'a faite évacuer.

Trois arrestations ont été opérées.

### Angleterre

#### LE TRAITE FRANCO-ANGLAIS

Londres, 14 août. — Le Daily Telegraph assure que le Foreign-Office n'a reçu du gouvernement français aucune communication officielle, refusant de proroger de trois mois le traité de commerce existant.

Les négociations continuent; mais si la Chambre française refusait d'accorder la prorogation de trois mois demandée, la réunion proposée de la commission à Paris n'aurait pas lieu.

### LE BILL AGRAIRE

L'Observer assure que le cabinet a décidé virtuellement hier d'insister sur l'adoption du bill agraire tel qu'il a été voté par la Chambre des Communes vendredi.

Si la Chambre des lords résiste, le Parlement sera prorogé aussitôt après le règlement des affaires financières et sera convoqué en novembre, époque où le bill agraire sera présenté de nouveau.

### Etats-Unis

#### LA SANTÉ DE M. GARFIELD

Washington, 14 août. — Dans la matinée d'hier, le président a eu une légère rechute; une fièvre assez forte avait donné quelques appréhensions.

Dans la soirée, il était presque entièrement rétabli.

## DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

### LOIRE

#### Grave accident

Saint-Etienne, 14 août. — Le nommé Jean-Baptiste Montmea, âgé de 51 ans, charretier au service de M. Verrier, entrepreneur, a été aujourd'hui, à 4 heures environ, victime d'un douloureux accident.

Voulant arrêter son attelage à la descente de Roche-la-Molière, il essaya de placer une pierre sous la roue de son chariot chargé de lourds moellons, mais il fut renversé et eut la jambe droite broyée.

Ce malheureux a été transporté à l'hôpital dans un état très grave.

### ISERE

#### Conseil municipal

Grenoble, 14 août. — Le conseil municipal s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. Edouard Rey, maire.

A l'ouverture de la séance, M. Marquieu a exprimé le vœu tendant à fixer les cours de la Faculté à 7 ou 8 heures du soir, comme autrefois, afin de permettre au public d'y assister et de supprimer ceux qui

actuellement ont lieu dans l'après-midi et auxquels il y a tout au plus quatre ou cinq auditeurs.

Nous serons heureux de voir le conseil municipal prendre ce vœu en considération. La population travailleuse de notre ville, pourra alors assister à ces cours qui avaient été créés en 1848 et que le gouvernement de l'ordre moral, dans sa haute sagesse, avait jugé prudent de supprimer.

M. Cavalis a ensuite formulé le vœu suivant : N'accorder les bureaux de tabac qu'à des anciens serveurs de l'armée en récompense de leurs services au lieu de les laisser comme autrefois au favoritisme.

Un rapport de M. Poulat sur l'organisation à Grenoble d'une école régionale de dessin applicable aux arts et à l'industrie, a été adopté en principe.

Enfin le conseil a entendu un rapport du même conseiller concernant la fondation d'un cours d'enseignement de dessin, à l'usage des jeunes filles, dans l'école de la Halle.

### Nomination

Par arrêté du ministre des beaux-arts, M. Irvoy, directeur de l'école municipale de sculpture de Grenoble, a été nommé officier de l'instruction publique.

### Les bataillons d'enfants

On sait que c'est à l'initiative de notre sympathique et honoré compatriote, M. Aristide Rey, conseiller municipal de Paris, que l'on doit la création des bataillons d'enfants, institution appelée à renouveler l'armée et à résoudre la question des cadres ainsi que celle de la réduction du service militaire.

Nous serons sans doute les premiers à annoncer que M. le commandant Bonald vient d'être appelé par M. le préfet de la Seine, avec l'autorisation de M. le ministre de la guerre, à la tête du premier jeune bataillon de la Seine.

### DROME

#### Secours aux incendiés

Valence, 14 août. — Sur l'initiative du Comité d'initiative de la Société de protection mutuelle de la Drôme, à Lyon, MM. H. Perot et C. propriétaires de la maison des Deux-Passages de cette ville, ont fait parvenir à M. le maire de Valence, pour les incendiés, la somme de 178 fr. 50, dont 100 fr. pour le compte de la maison et 78 fr. 50, recueillie parmis son personnel.

#### Distribution des prix

Ce matin, a eu lieu, dans la cour d'honneur du collège, la distribution des prix aux élèves des écoles laïques de garçons, réunis en un même solennité.

M. Belat, maire de Valence, conseiller général, présidait cette cérémonie, ayant à sa droite M. le préfet de la Drôme et à sa gauche M. Madier-Montjau, député.

Sur l'estrade prennent place : Le conseil municipal, M. l'inspecteur d'Académie, M. le colonel Nimes, commandant le 6<sup>e</sup> d'artillerie, MM. les conseillers de préfecture, M. Fayard, président de la commission départementale, M. Courthial, président de la Chambre de commerce, M. François, adjoint au Bourgeois-Valence, MM. le commandant du génie et le colonel Courrech.

Un public considérable assistait à cette fête de la laïcité et de la jeunesse; la séance a été ouverte par un discours de M. Belat, discours d'une grande élévation de pensée et de langage. L'orateur, exposant les idées qui doivent inspirer l'enseignement laïque, a expliqué éloquentement à son jeune auditoire que c'était la patrie.

« La patrie, s'est-il écrié, ce n'est pas seulement cette étendue de territoire sur laquelle nous vivons; c'est la réunion de toutes les gloires, de toutes les douleurs, de toutes les mêmes espérances d'un même peuple; c'est la solidarité des idées, l'identité des intérêts matériels et moraux. Ce sont toutes les actions illustres qu'éclatent, au degré héroïque, l'affirmation du droit, la revendication de la justice. La patrie, c'est d'Assas, succombant sous les coups de l'ennemi pour sauver ses compagnons d'armes; ce sont les marins du Vengeur, coulant bas pour ne pas rendre à l'ennemi les couleurs de la République. La patrie, c'est la barricade de Baudin, c'est la déportation et la mort de tout ce qui fut juste, loyal et bon... Il faut aimer la patrie, surtout dans son progrès, dans son développement civilisateur. Ici, l'orateur fait un magnifique tableau de Révolution française, qui a ouvert cette ère nouvelle du progrès moral et matériel; il fait l'éloge de la Convention, qui avait bien compris que l'œuvre de 89 ne pouvait être terminée et complète que par l'école, et qui avait décrété l'obligation pour les maîtres de former le cœur des jeunes républicains et la pratique des vertus publiques ».

Il exhorte ses jeunes auditeurs à être des fils dévoués de la Révolution, et leur rappelle le serment historique prêté dans les plaines d'Étoile, le 29 novembre 1789 par les gardes nationaux de Valence et des rives du Rhône, depuis Valence jusqu'au Pouzin. L'orateur, dans un superbe mouvement d'éloquence, s'écrie que ce serment des pères a été fidèlement tenu par les fils. « Voulez vous savoir, s'écrie-t-il, comment ce serment solennel a été tenu, le jour où la liberté a été frappée en 1851 ?

Demandez à Cayenne et à Lambessa, demandez aux os de ces proscrits de la Drôme qui reposent dans la terre étrangère; demandez aux registres des abominables commissions mixtes; demandez aux survivants de ces luttes sombres; demandez à ces deux purs républicains qui honorent de leur présence cette fête de la jeunesse et qui apparaissent au milieu de nous, pour votre exemple et le nôtre, comme des modèles sans tache du devoir républicain et de fidélité à notre drapeau glorieux, demandez à Fayard et à Madier-Montjau ! »

Un tonnerre d'applaudissements éclate à ces paroles. Tous les regards se tournent vers l'illustre député et vers le digne vétéran de la démocratie valentinoise. Le discours de M. Belat est pendant plusieurs minutes suspendu par cette éclatante et bien légitime ovation.

Le discours du président terminé a eu lieu la distribution des prix.

A quatre heures du soir, nouvelle distribution des prix. Cette fois à l'école laïque des filles, au Pont-du-Gat.

M. Belat présidait, ayant à ses côtés M. le préfet et de nombreux membres du conseil municipal.

## FÊTES DE VIENNE

### PREMIÈRE JOURNÉE

L'aspect de la ville est splendide. Les rues sont ornées de pins et de buis.

Nos guirlandes, des drapeaux partout. Nos concitoyens et la commission du concours ont véritablement fait bien les choses.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville et de la Caserne

on remarque deux édifices pleins d'élégance et d'originalité.

Sur la place de la Demi-Lune, rue d'Arpot et place de l'Affuterie, on a élevé des arcs de triomphe superbes. Celui de la place de l'Affuterie est surmonté de la statue de la Renommée.

### Les concours

Nous ne pouvons donner encore le résultat des concours.

Disons seulement qu'ils ont été fort brillants.

Les premiers prix ont été obtenus par la Philharmonique de Romans, les Enfants de la Loire et l'Harmonie Lyonnaise.

### Le défilé

On évalue à 25 ou 30,000 le nombre des personnes qui, sur le cours Rostemang, la place de la Caserne et le Champ-de-Mars, attend le défilé des sociétés massées sur les allées du Champ-de-Mars.

A leur passage, la foule acclamait les sociétés. Après le défilé, la distribution des récompenses.

### Les illuminations

Tous nos monuments et la plupart des arcs de triomphe sont illuminés.

L'effet est splendide.

Après le feu d'artifice tiré au Champ-de-Mars, les danses publiques commencent; elles se prolongeront bien avant dans la nuit.

En résumé, cette première journée a réussi au gré de tous, et nos hôtes doivent être satisfaits de la façon brillante dont on les a reçus.

## MOUVEMENT ÉLECTORAL

### Rhône

5<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DU RHONE. — Nous apprenons que plusieurs réunions électorales auront lieu aujourd'hui lundi, dans la 5<sup>e</sup> circonscription.

M. Andrieux réunit les électeurs de Limonest dans la matinée : à 10 h., il visite ceux de Dommartin; à 11 h., ceux de la Tour-de-Salvagny; à midi, le député sortant tiendra une réunion à Lentilly; à 2 h., il sera à l'Arbresle; à 3 h. 1/2, à Saint-Bel; à 5 h., à Courzieu.

Enfin, à 8 h. 1/2 il rendra compte de son mandat dans une grande réunion convoquée à Sainte-Foy-L'Archevêque par les élus du canton de Saint-Laurent-de-Chamousset.

2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE LYON. — Les groupes formant l'organisation du comité central de la 2<sup>e</sup> circonscription sont priés de se réunir, mardi 16 août, à 7 heures 1/2 du soir, dans leur local respectif pour le vote définitif sur le choix du candidat.

Les délégués du 6<sup>e</sup> arrondissement devront apporter le même soir, avant dix heures, au café Célerier, rue Ste-Elisabeth, 108, leurs procès-verbaux ou le pouilleux sera fait. Ceux des communes rurales seront envoyés avant mercredi 7 heures du soir au même local.

Le délégué de la Commission exécutive,

CHANEL.

Réunion à Neuvi-lez. — Hier, à 2 h. 1/2, a eu lieu, à Neuvi-lez-Sur-Saône, dans la salle du théâtre, une réunion publique électorale.

Elle avait pour but d'affirmer aux électeurs de ce canton, la distinction qui sépare le véritable comité central de Lyon, héritier et continuateur de celui de la rue Grôlée, d'avec le comité formé le 7 août dernier, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, en vue de patronner, la candidature Bonnet-Duverdière, lequel comité s'est approprié, dans un but facile à comprendre, le nom même du véritable comité central.

Dans cette réunion, le citoyen Thiers a développé en excellents termes le mandat du comité central.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DE VILLEFRANCHE. — Voici le manifeste qu'adresse aux électeurs M. Ch. Delage, dont la candidature a été adoptée par le comité central républicain de la deuxième circonscription de Villefranche :

« Citoyens, « Les délégués des comités issus de vos suffrages, m'ont désigné, à l'unanimité moins une voix comme candidat à la députation dans la deuxième circonscription de Villefranche. Or, j'estime qu'en pareille circonstance, aucun citoyen n'a le droit de se dérober et de mettre en balance, avec les intérêts généraux qu'on veut lui confier, des considérations mesquines d'intérêt privé. J'ai donc cru de mon devoir d'accepter la candidature qui m'en était offerte.

« Ma profession de foi sera courte. Je suis un républicain de vieille date, républicain par tradition de famille, républicain par sentiment et par conviction. J'ai lutté sous l'empire, j'ai lutté sous le septennat; et la réaction triomphante ne trouverait encore debout, prêt à la combattre avec l'énergie enthousiaste que, si je suis élu, je mettrai au service des idées exprimées dans le mandat que j'ai accepté et qui peut se résumer ainsi :

#### AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE :

« Faire accorder une protection réellement efficace pour les produits de nos industries locales;

« Appuyer de tout mon pouvoir les institutions favorables à l'agriculture, car si l'industrie et le commerce représentent la circulation de la vie dans une société, je n'ignore pas que l'agriculture en est la mère nourricière et que nos vins et nos céréales ont la plus grande peine à lutter contre la concurrence étrangère.

« Changer l'assiette de l'impôt et lui donner une forme plus démocratique.

#### AU POINT DE VUE SOCIAL :

« Relever le niveau intellectuel en France par la diffusion de l'instruction laïque au moyen de la gratuité et de l'obligation.

« Relever la position sociale des instituteurs, de ces hommes dévoués auxquels nous confions la tâche délicate de préparer nos enfants à devenir des hommes libres et des soutiens de la patrie.

« Favoriser les associations ouvrières et les efforts qu'elles tentent pour l'amélioration du sort des travailleurs.

« Rendre égal pour tous les citoyens l'impôt du sang par l'adoption de la loi Laisant.

#### AU POINT DE VUE POLITIQUE :

« Combattre les institutions hostiles à la République, quelque puissants que soient leurs soutiens, et faire des efforts constants pour empêcher ces reculades décevantes qui jettent le trouble dans les esprits et nuisent à la stabilité des affaires.

« Réviser la Constitution et lui donner une forme qui soit en harmonie avec nos sentiments démocratiques; en faire en un mot la base inébranlable d'une République libre et égalitaire.

Ch. DELAGE.

Voici maintenant la proclamation qu'adresse aux électeurs le comité qui patronne la candidature Perras :

Citoyens,

Un grand nombre d'électeurs républicains du canton de Tarare, répondant à l'invitation adressée aux républicains par le comité central des cinq cantons réunis de la 2<sup>e</sup> circonscription de Villefranche, ayant pour président M. Périgeat, conseiller d'arrondissement du canton de Bois-d'Oingt, se sont réunis aux membres des divers comités cantonaux qui se sont séparés avec éclat du comité du canton de Tarare, ayant pour président M. Rattier, et ont décidé de former à Tarare une commission centrale exécutive pour soutenir énergiquement la candidature Ed. Perras, député sortant.

Le bureau de la commission exécutive est composé comme suit : M. Jules Goujat, négociant, ancien conseiller municipal de Tarare; Bourrat, fils, propriétaire-cultivateur, conseiller municipal de Tarare; Bourricand, tisseur.

Citoyens,

Pendant cinq ans, M. Perras, vous le savez tous, fidèle au mandat que vous lui avez confié en 1876 et 1877, n'a pas cessé un seul instant d'appliquer tout son dévouement

à la défense de nos intérêts, toute son énergie à la défense des droits et des intérêts les plus sacrés et les plus précieux de la démocratie.

Dans la longue et laborieuse discussion des traités de commerce et des tarifs de douanes, M. Perras a rendu les services les plus signalés à l'industrie de Tarare et à celles de tous les cantons de notre circonscription; tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, lui rendent hautement ce témoignage.

« Entout, nous pourrions constater le résultat de ses courageux efforts.

### Citoyens,

Nous avons aujourd'hui à payer à notre représentant une dette de reconnaissance, cette dette nous l'acquitterons le 21 août. Étroitement unis, tous les républicains voteront pour

EDMOND PERRAS

Enfant du pays, il connaît nos besoins, il saura défendre nos intérêts; son passé à cet égard nous répond de l'avenir.

La ligne de conduite qu'il a suivie, le programme qu'il accepte et qu'il défendra signifieront : LIBERTÉ, PROGRÈS. C'est ce que nous voulons :

VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Suivent les signatures :

Pour copie conforme :

Pour le président du comité central absent, Le vice-président, FARGES,

conseiller général du Rhône.

### Loire

2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE SAINT-ÉTIENNE. — Une grande réunion publique organisée par les soins du comité ouvrier socialiste qui patronne la candidature Amoureux, a eu lieu hier soir, rue de la République, dans la salle du cirque.

Plus de 3,000 électeurs y assistaient. Amoureux a répondu à un grand nombre de questions qui lui ont été posées, de manière à rallier à sa candidature beaucoup de dissidents jusqu'alors réfractaires.

Nous avons dit, il y a deux jours, qu'il n'avait pas accepté l'appui qui lui était offert par les collectivistes. Il a eu hier soir l'occasion d'affirmer énergiquement ce refus. Disons, d'ailleurs, qu'il l'a fait très habilement.

Un collectiviste présent dans la salle lui ayant fait l'accusation de désorganiser le parti ouvrier socialiste il lui a répondu :

« Ce parti, vous l'auriez tué, s'il avait pu l'être avec vos doctrines révolutionnaires, vous êtes des « blagueurs » et des faiseurs de tapage. « Vous ne parlez que de descente dans la rue avec un fusil à la main. Ah ! si l'occasion s'en présentait, vous descendriez à la cave. » Il va sans dire qu'à la fin de la séance la candidature Amoureux a été chaudement acclamée.

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE MONTBRISON. — L'président de l'ordre moral, M. Du Chevalard, qui pose sa candidature réactionnaire dans la 1<sup>re</sup> circonscription de Montbrison, vient d'adresser à ses électeurs une profession de foi qui est un chef-d'œuvre.

« Il demande un contrôle sévère du budget (?) Gratuité du mandat de sénateur et de député — parlons pour en laisser le monopole aux ventripotes conservateurs — nous ne pouvons oublier que les traitements des fonctionnaires s'élèvent à 78 millions de plus qu'en 1870. »

Ce que M. Du Chevalard se garde bien de dire c'est que ce sont les traitements des petits fonctionnaires, toujours sacrifiés par les monarques et empereurs, qui ont été augmentés.

Il aurait sans doute préféré que cette augmentation portât sur les traitements des évêques.

La phrase qui termine ce manifeste est un comble : Lisez plutôt.

« Si vous croyez que la grandeur de la France soit dans les aventures de la guerre, dans les complications extérieures et dans le gaspillage des finances, votez pour un autre ».

Cela se passe de commentaires.

Le Mémorial rappelle complaisamment — certes nous nous en souvenons — l'énergie avec laquelle étant préfet, il sut maintenir l'ordre.

Si M. Du Chevalard a beaucoup de titres comme celui-là à faire valoir, le candidat républicain n'a qu'à bien se tenir. Brrr...

### Isère

3<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE GRENOBLE. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

« Les citoyens réunis au comité d'initiative nommé dans la réunion électorale du 12 août, invitent les cantons de Voiron, Saint-Laurent-du-Pont et Sassenage, à envoyer, lundi 15 courant, leurs délégués, pour être réunis en congrès, afin de discuter le programme et le choix des candidatures à la salle des concerts, à 2 heures du soir.

« Pour le comité :

« Le secrétaire, PRÉVOST. »

2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE GRENOBLE. — Demain lundi, à 2 heures de l'après-midi, M. Bovier-Lapierre tiendra une réunion publique à Sassenage.

M. Bovier-Lapierre a-sistera également mardi soir à une autre réunion publique qui se tiendra à Voiron. Cette réunion sera présidée par M. le docteur Gaston, conseiller général du canton de Sassenage.

Le comité chargé de soutenir la candidature de M. Bovier-Lapierre, a établi son siège, place de l'Étoile. Le bureau est ouvert tous les jours, de 3 heures à midi et de 2 heures à 7 heures du soir.

On est prié d'y adresser les communications et les renseignements.

1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION DE VIENNE. — M. H. Couturier adresse aux électeurs de la circonscription la circulaire suivante :

Cher concitoyens, chers électeurs, Vos sympathies, exprimées sous toutes les formes m'appellent à présenter de nouveau ma candidature à vos suffrages.

Vous ne me demandez pas de justifier l'honneur que je recherche par la troisième fois, par l'exposition de mes principes politiques. Vous les connaissez, et la fidélité avec laquelle je les ai respectés par le passé, vous dira suffisamment qu'ils continueront de me guider pour l'avenir.

Je resterais, comme je l'ai toujours été, ami du progrès et des réformes, et je ne ferai que suivre ainsi le mouvement qui entraîne et honore notre époque.

Si le pays recherche, dans l'ordre et la paix, la sécurité de ses intérêts, il ne veut pas l'immobilité. Mais les réformes auxquelles son instinct aspire, qu'elles sont-elles ? De toutes parts, on en a tracé le programme; nous n'avons qu'à puiser avec notre bon sens et notre sagesse, en donnant un rang de faveur à celles que la voix publique réclame avec le plus d'insistance.

Nous y trouvons, entr'autres, et comme les plus urgentes, la destruction des dernières entraves à nos libertés, l'abolition de tout ce qui nous reste des privilèges du passé, les garanties à donner, à la justice, des lois de salut pour nos institutions.

Dans la période parlementaire qui finit, on nous donne, dans une large mesure, la liberté de réunion et celle de la presse; mais le droit d'association n'est pas encore acquis, et la conscience a encore des chaînes. Il faut que l'œuvre s'achève.

Nous avons la législation sur l'instruction primaire à compléter, le volontariat d'un an à abolir et le service militaire à abréger.

Nous avons les lois sur la magistrature à refaire, les rapports de l'Église et de l'État à régler, l'équité à établir dans les impôts, le travail à protéger, des institutions sociales à créer ou à s'écarter. Ces réformes, vitales pour la société, doivent être étudiées et résolues aussi bref délai que possible. Aux plus impérieuses d'entre elles, la législature qui va s'ouvrir aura peine à suffire.

Jugez-vous, chers électeurs, que je puisse prendre part à ce gros travail? Je ne puis que vous le proposer, et y consacrer tout ce qui me reste de force et de bonne volonté.

Vienna, 10 août 1881.

H. COUTURIER, député sortant.

### Drôme

**1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION DE VALENCE.** — Le comité électoral élu hier soir, s'est réuni hier soir et a constitué son bureau. Ont été nommés : MM. Romeyer, président; Puzin et Audrid, vice-présidents; Bret, trésorier; Martin-Mazude, secrétaire. La réunion des délégués cantonaux aura lieu mardi, à deux heures, au théâtre. M. Madier-Montjau assistera à la réunion. Réunion à Bourg-de-Péage. — M. Madier-Montjau s'est fait entendre à ses électeurs de Bourg-de-Péage. Il a prononcé un long discours qui a été couvert d'applaudissements. Sa candidature a été acclamée.

**CIRCONSCRIPTION DE ROMANS.** — Avant hier a eu lieu, au théâtre de Romans, la réunion générale provoquée par les délégués du comité républicain radical du canton. Le bureau était composé des présidents des cinq comités cantonaux, MM. Bernard, Baboin, Gazet, Ferrand et Maron. M. Bernard présidait. Après une allocution de M. Baboin conseiller général, M. Bizarelli, député sortant, a pris la parole. Il a rendu compte de son mandat et a expliqué ses différents votes à la Chambre. Il a exposé ensuite ce qui restait à faire par les mandataires de la nation. Son discours a été, à chaque instant, interrompu par les applaudissements qui ont redoublé lorsqu'il a dit : « Je ne veux pas rester en arrière, j'irai toujours en avant, j'étais à l'union républicaine, j'irai à l'extrême gauche. » On a ensuite donné lecture du programme qui a été accepté par M. Bizarelli. A la fin de la séance il a été proclamé, à l'unanimité, candidat de la 2<sup>e</sup> circonscription de Valence.

### Ardeche

**1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION DE TOURNON.** — Les candidatures ne manquent pas dans cette circonscription. M. Seignobos, membre de la gauche, est le député sortant. Deux candidats républicains lui disputent la place : M. Saint-Prix, vice-président du conseil général, de la nuance union républicaine, et M. Juvenot, ancien maire de Tournon. Un candidat réactionnaire est également sur les rangs. C'est M. le comte Boissy-d'Anglas, père du député de la 2<sup>e</sup> circonscription; mais, à l'inverse de celui-ci, réactionnaire.

### Comité central des républicains radicaux

#### Election du 21 août 1881

#### SOUSCRIPTION

DESTINÉE A SUBVENIR AUX FRAIS ELECTORAUX

Un républicain.....	1.50
F. B.....	2.50
Jules Rendu.....	2.50
Un anti-clérical.....	1.25
Un ami de la liberté.....	2.50
Deux indépendants.....	1.25
J.-M. Durand.....	2.25
Un vieux démoc.-soc.....	2.25
Total.....	5.25

## Les réunions d'hier

### A L'ARBRESLE

Hier matin, à onze heures, a eu lieu à l'Arbresle une grande réunion publique à laquelle étaient conviés tous les électeurs qui protestent énergiquement contre les agissements d'une coterie prétendant se substituer à leur volonté et dont le premier acte a été de transporter à Tassin, aux extrémités de la circonscription, une réunion plénière à laquelle ils étaient bien assurés que les délégués de la montagne seraient dans l'impossibilité absolue de se rendre.

La réunion, absolument publique, et toutes portes ouvertes, se tenait dans le bâtiment en construction du groupe scolaire de l'Arbresle, transformé pour la circonstance en vaste salle de conférence. Quatre cents électeurs environ, dont moitié de l'Arbresle même et moitié des cantons et communes voisines, avaient répondu à l'appel du comité cantonal.

Ont été nommés : Président, M. Boiron, conseiller général de Saint-Laurent; assesseurs, MM. Félix, maire de l'Arbresle, et Cornaton, conseiller d'arrondissement; secrétaire, M. Guilloud, de Saint-Bel.

M. Andrieux invité à prendre la parole est alors monté à la tribune et pendant plus d'une heure a prononcé une énergique et patriotique allocution, ou prenant point par point toutes les allégations de ses adversaires politiques, il en a sans peine démontré l'infantisme et l'injustice.

Je me présente, a-t-il dit en substance, devant vous pour la quatrième fois; mon passé politique, vous le connaissez — j'ai toujours combattu pour la République, et surtout au moment où n'y gagnait que des coups et de la prison, — au moment où tous ceux qui m'accusaient de modérantisme et qui prétendaient me remplacer dans votre confiance, se tenaient prudemment à l'écart. Depuis notre triomphe commun, j'ai continué à me montrer homme de principes et de gouvernement. Mes votes ont tous été dictés par l'intérêt efficace de la République, et pour me les reprocher on a été obligé de les faciliter dans des tableaux répandus à profusion dans votre circonscription, et dont on a été obligé ensuite de reconnaître l'inexactitude flagrante.

Ce que j'ai toujours été, je continuerai à l'être, — mon passé vous répond de mon avenir. Je suis un homme de progrès constant, énergique, — mais raisonnable; et je n'irai jamais pour capter vos suffrages, — vous promettez ce que je ne pourrais tenir, — ce qu'aucun de ceux qui vous le promettaient n'auraient ni le pouvoir, ni l'intention de tenir plus que moi-même.

Au surplus, je suis prêt à répondre à toutes les questions qui pourraient m'être posées dans cette réunion absolument publique, annoncée dans toute la presse et où ont pu venir librement mes adversaires aussi bien que mes amis.

Après ce discours, interrompu à chaque phrase par les applaudissements chaleureux de l'assemblée, M. Andrieux a répondu en effet à quelques questions relatives à la suppression de l'Eglise et de l'Etat, la loi Laisant et autres sur lesquelles l'accord s'est complètement établi entre le candidat et ses électeurs, et l'assemblée a pu applaudir une excellente allocution de M. Midor, conseiller d'arrondissement de la Croix-Rousse, qui a rappelé rapidement la conduite de M. Andrieux dans le passé et le présent et a appuyé sur beaucoup de faits dont la modestie de l'orateur l'avait empêché de parler et qu'il signalait hautement parce qu'il en avait été le témoin.

M. Midor a énergiquement patronné la candidature de l'éminent député de la 5<sup>e</sup> circonscription, et, sur la proposition d'un électeur, on a voté à l'unanimité moins une voix l'ordre du jour suivant :

Considérant :  
1<sup>o</sup> Que les électeurs rassemblés à l'Arbresle en réunion publique ne reconnaissent pas la validité des opérations qu'un certain groupe d'électeurs a la prétention de transporter à Tassin;

2<sup>o</sup> Que la politique de M. Andrieux est celle de la majorité républicaine de la 5<sup>e</sup> circonscription ;  
Les électeurs réunis à l'Arbresle choisissent M. Andrieux pour leur candidat et engagent les républicains de la circonscription à lui renouveler pour la 4<sup>e</sup> fois le mandat qu'il remplit à la satisfaction complète de la majorité des électeurs.

La réunion est levée aux cris de Vive Andrieux ! Vive la République.

Le secrétaire : GUILLOUD.  
Le président, Bomon.  
Conseiller général.

### A TASSIN

On se rappelle que lundi et jeudi les délégués du canton de Saint-Laurent-de-Chamousset ont protesté vivement contre le choix de Tassin pour le lieu de la réunion générale des délégués de la 5<sup>e</sup> circonscription.

Elle a eu lieu cependant, malgré cette vive opposition, hier dimanche, au restaurant Mille. Mais ce n'a pas été sans encombre.

La réunion avait été indiquée comme étant publique, et cette annonce avait attiré un grand nombre d'électeurs de la circonscription. La séance a commencé dans le plus grand désordre. La nomination du président a été tellement tumultueuse qu'elle a duré plus d'une heure trois quarts et qu'il a fallu procéder à un vote au scrutin secret pour parvenir à le désigner. Enfin, M. Closel a été nommé et immédiatement le désordre a redoublé. Les délégués de Saint-Symphorien éprouvant de nombreuses difficultés à faire admettre la validité de leur mandat, dont le bureau Closel, Cornier, Malfray et Cherbanc contestait la régularité, accusaient hautement la réunion de manquer d'impartialité et de procéder par intimidation et par faux-fuyants.

A un certain moment, le tapage est devenu tel que M. Closel a décidé de suspendre la réunion publique, de la transformer en réunion privée où seuls seraient admis les délégués réguliers, et d'aller dans une autre salle, élaborer un programme à imposer aux candidats, choisir ces candidats, et, ce travail achevé, procéder de nouveau à une réunion publique pour entendre ces candidats.

Ceci fait, la réunion redeviendrait privée pour se prononcer sur le nom de l'élu de la circonscription.

Immédiatement les délégués venus des cantons de Limonest, l'Arbresle et Vaugneray ont quitté la place. Les délégués de Saint-Symphorien qui voulaient les suivre se sont vus de nouveau contester la régularité de leur mandat et en présence de cette hostilité aussi peu déguisée que possible, le canton de Saint-Symphorien tout entier suivi de plusieurs délégués d'autres cantons, s'est retiré après avoir délibéré et signé la protestation suivante :

Les soussignés délégués du canton de Saint-Symphorien-sur-Coise à la réunion du 14 août à Tassin, pour la formation d'un comité central électoral républicain, protestent avec énergie contre l'exclusion systématique dont ils ont été l'objet. Ils déclarent qu'ils étaient au nombre de vingt trois, alors que les règles suivies leur donnaient droit à trente-sept délégués d'après la population du canton. Ils protestent contre les paroles prononcées à haute voix par certains organisateurs de la réunion qui ont dit qu'ils ne voulaient pas se laisser écraser par ceux du canton de Saint-Symphorien.

Dans cette manœuvre d'exclusion, les délégués ont vu la continuation des habiletés peu dignes, à l'aide desquelles on avait voulu substituer la volonté d'une coterie à celle de la 5<sup>e</sup> circonscription, notamment en fixant à Tassin le lieu de la réunion.

En conséquence, les vingt-et-un délégués soussignés déclarent qu'ils se sont retirés en protestant, et ils constatent qu'un grand nombre de leurs collègues des autres cantons ont suivi leur exemple et ont refusé de participer à des délibérations entachées d'exclusivisme, de partialité et de manœuvres peu sincères.

Ils ont immédiatement rédigé et signé la présente protestation à la Demi-Luue, le 14 août 1881.  
(Signé) Juban, Labaume, Mollière, Besson, Juban François, Grandin, Maurice, Grand, Theofier, Martel, Pignon, Billoud, Thollot, Robert, Bruyeron, Lièvre Pierre, Lièvre Jean, Martel Joannis, Joly, Lhoste fils, Chanavat.

Le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset n'était à ce moment représenté que par un nombre infime de délégués, trois cantons seulement se sont trouvés partiellement représentés à cette réunion qui n'était plus ni publique ni privée, mais absolument incapable dès-lors, d'engager valablement la majorité des électeurs de la circonscription.

Dès ce moment d'ailleurs, et par un phénomène bien curieux l'extrême indisciplinisme de l'assemblée s'est trouvée remplacée par une discipline admirable. Chaque article du mandat impératif imposé au futur candidat était voté avec une unanimité touchante, tellement que, aucun assistant ne prenant jamais la parole pour ou contre chaque article. M. Terver qui jouait un grand rôle dans cette occurrence, s'est cru obligé d'ajouter quelques amendements de peu d'importance, — accueillis comme les autres, avec un enthousiasme complet et qui n'ont été arrêtés que par la réflexion suivante d'un délégué moins patient que ses collègues : Ah ! il y en a bien assez comme ça !

Ce premier travail achevé, il a fallu procéder au choix des candidats. Ce n'était pas facile, chacun des hommes politiques mis en avant, M. Thiers, M. Causse et jusqu'à M. Jules Roche, refusant à qui mieux mieux la candidature par des lettres aussi nettes que peu agréables pour ceux qui mettaient leur nom en avant.

Il ne restait plus en présence que MM. Andrieux, Fouilloux et Fontan, et déjà M. Closel, officier d'Académie, et M. Terver proposaient de renvoyer la réunion à un autre jour, lorsque M. Closel eut une idée.

M. Causse, s'écria-t-il, refuse formellement toute candidature mais, si on le nommait à une énorme majorité, peut-être l'accepterait-il. — Non, il ne l'acceptera pas, répondait M. Terver peu au courant du nouveau mot d'ordre et qui patronnait M. Jules Roche (qui refusait aussi). — Si, il l'acceptera, ripostait M. Closel. Dans tous les cas, nommons n'importe quels candidats, le premier sur notre liste sera notre élu; s'il refuse, nous prendrons le second, si le second refuse aussi, nous choisirons le troisième, et de cette façon nous finirons bien par trouver un candidat convenable.

La proposition est mise aux voix, acceptée — à l'unanimité comme toujours, — et le résultat du vote est le suivant : M. Causse (qui n'accepte et n'acceptera pas) 76 voix; M. Thiers (qui n'accepte et n'acceptera pas) 20 voix; M. Fouilloux (qui accepte), 11 voix; M. Andrieux (qui accepte) 8 voix. — on se demande quels sont les huit égarés qui ont osé mettre son nom dans le chapeau de l'officier d'instruction publique Closel, qui remplaçait l'urne; — et M. Roche (qui n'accepte pas) une voix — celle du docteur Terver sans doute.

Immédiatement il eut fallu entendre les candidats en réunion publique, mais cela ne faisait pas le compte de MM. Terver et Closel qui prétendaient que M. Andrieux rien qu'avec son regard fascine les électeurs et leur enlève la raison (sic); aussi prend-on le parti de renoncer à la réunion publique qu'attendaient les nombreux électeurs rassemblés dans les jardins de Mille et procéda-t-on à de nouvelles résolutions.

1<sup>o</sup> Aucun candidat ne sera admis à prendre la parole avant d'avoir signé *in extenso* et sans objection ni réserve le mandat qui vient d'être fabriqué.

Mais cette précaution ne paraissant pas suffisante pour éliminer M. Andrieux que décidément MM. Closel et Terver redoutent à l'égal d'une calamité électorale, on revint sur ce premier vote en décidant — toujours à l'unanimité,

2<sup>o</sup> Que les candidats n'étant pas tous aussi éloquents les uns que les autres et cette différence d'éloquence portant atteinte au principe d'égalité, aucun candidat n'aura le droit de prendre la parole pour s'entretenir avec les électeurs.

Ainsi dit, ainsi fait : M. Fouilloux signe le mandat et se retire, M. Causse, est nommé candidat — c'est le candidat malgré lui — et la réunion se termine au milieu de la lassitude et du désappointement de toute l'assistance. — On est resté là cinq heures pour arriver à choisir un candidat qui n'en est pas un.

Quant à Lyon, un candidat a été désigné par une seule voix, il est admis à s'expliquer librement devant la réunion plénière. A Tassin, cette procédure n'a pas paru bonne. On a préféré étouffer ce qui déplaisait; nous ne pensons pas que ce soit le bon moyen de prouver chez les organisateurs un grand respect de la liberté et une impartialité à toute épreuve.

D'ailleurs, un ou deux dissidents ont pu élever la voix, même dans la réunion privée des trois cantons, et voici la protestation véhémement qu'a lue M. Trarieux, maire de Dardilly, en affirmant qu'il maintenait plus que jamais la candidature de M. Andrieux.

J'appuie la candidature du citoyen Andrieux, de préférence à toute autre, pour les motifs suivants :

Parce que Andrieux, à peine sorti des bancs de l'école de droit, s'est lancé dans la politique, s'est allié à la démocratie et a combattu constamment et vaillamment avec elle; parce qu'il a contribué puissamment, quoique très jeune, au renversement du trône de celui qui fut Napoléon III; parce que, au 3 septembre 1870, il a été trouvé sous les verrous tirés sur lui par les sbires de Bismarck; parce que dans les moments les plus critiques, les plus dangereux, il n'a pas craint d'exposer sa vie dans l'intérêt de l'ordre, de la liberté et de la République; parce que faisant ombre aux réactionnaires qu'il combattait lorsqu'il était procureur de la République, il a été renversé par eux; parce que dans les nombreux procès politiques intentés par le pouvoir réactionnaire contre la presse et un grand nombre de nos concitoyens, il en fut l'avocat le plus dévoué et le plus éloquent; parce que lui, Andrieux, nous a débarrassés de fameux proconsuls Duros, dont tout le monde a souvenir des exploits;

Où, je voterai pour Andrieux, parce qu'il est parvenu trois fois à la députation sans jamais avoir employé aucun artifice, ni fait de ces promesses fallacieuses trop souvent répandues par certains ambitieux sans talent pour tromper les électeurs inexpérimentés;

Andrieux est mon candidat; par ce qu'il a loyalement rempli son mandat de député en volant pour la liberté de la presse, pour la liberté de réunion, pour le service militaire de trois ans, pour les syndicats professionnels, pour l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, pour la réforme de la magistrature, pour l'amnistie et enfin parce que la démocratie de la 5<sup>e</sup> circonscription du Rhône ne saurait trouver pour la représenter à la Chambre des députés un citoyen plus dévoué, plus énergique, plus capable de soutenir ses intérêts et défendre la République, si elle venait à être menacée.

La réunion de Tassin montre l'incohérence et la faiblesse du parti qui prétend opposer à M. Andrieux des candidats qui se déroberont tous successivement au mandat qu'on essaye de leur offrir. — Après cette triste séance, on peut affirmer que le député sortant de la 5<sup>e</sup> circonscription ne rencontrera pas d'adversaire capable d'obtenir seulement contre lui une faible minorité.

## CHRONIQUE LOCALE

### AUJOURD'HUI

Lundi, 15 août, 227<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil : lever, 4 h. 53; coucher, 7 h. 14. Les jours baissent de 3 minutes.

Ephémérides (1771). Naissance de Walter-Scott à Edimbourg.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'allouer à la commune de Montagny une subvention de 3,500 fr. en vue du paiement des frais de construction d'une maison d'école de filles.

Par décret en date du 3 août, sont déclarés d'utilité publique les travaux nécessaires à la modification du tracé aux abords de la gare de Saint-Victor, de la ligne de tramways, de Thizy (Rhône) à Saint-Victor (Loire). La ligne abandonnera la route départementale n° 15 de la Loire à 200 mètres du pont de Saint-Victor.

Par le même décret, est approuvée la délibération par laquelle le conseil général du Rhône autorise la cession par M. Ailloud à la compagnie du chemin de fer routier de Saint-Victor à Thizy, de la construction et de l'exploitation de la ligne de Thizy à Saint-Victor.

Les anciens retraités et leurs veuves trouveront dans l'article suivant, que nous empruntons au *Journal des Débats*, d'utiles et intéressants renseignements.

Le *Journal officiel* n'a pas encore promulgué la loi sur les suppléments de pensions que les Chambres viennent d'accorder aux militaires et à leurs veuves, retraités sous le régime des lois antérieures à 1873. Ce retard est dû en partie aux négociations entamées entre le ministre des Finances et le ministre de la justice pour activer l'établissement des droits des titulaires et la confection des nouveaux titres qu'il y aura lieu de délivrer.

D'après la loi, le conseil d'Etat doit être consulté chaque fois qu'il s'agit d'établir le droit à la pension, et devrait, si on appliquait la lettre de la loi, intervenir de nouveau alors qu'il s'agit de réviser la liquidation de pensions concédées en vertu de lois antérieures; mais cette intervention, si elle était maintenue, entraînerait des lenteurs et des retards tels, que les pensionnaires appelés à bénéficier de la loi nouvelle ne pourraient en profiter avant longtemps, car le nombre des révisions à opérer s'élève à 113,000 environ.

Soumettre les liquidations nouvelles au conseil d'Etat est donc impossible en pratique; il faudra nécessairement en confier le soin au ministre de la guerre, qui seul en possède les éléments. Mais pour cela il est indispensable que la question de principe soit tranchée et que le conseil d'Etat soit dispensé d'intervenir. En attendant la solution des négociations entamées, le ministre des finances a commencé par son compte l'établissement de nouveaux états d'arrérages destinés à assurer le paiement des suppléments de pension à la catégorie de retraités non soumis à la révision, et l'on espère que ce travail pourra être terminé pour le mois de novembre prochain, ce qui permettrait aux ayants droit de toucher à cette époque trois trimestres à la fois des suppléments qui leur sont attribués par la loi nouvelle.

Le cynisme des réactionnaires n'a pas de limites; certaines réclames électorales dont ils usent le prouvent surabondamment.

Ainsi, les comités conservateurs de plusieurs localités viennent de faire afficher les noms des soldats, nés dans les départements où ils siègent, qui ont été tués dans la guerre d'Algérie.

Leurs affiches, entourées d'un cadre noir, ont un but essentiellement électoral. Nous donnons cet extrait d'une affiche copiée dans la Gironde :

« Parmi les nombreuses victimes de la rage de guerre et d'argent des Gambetta et des Farre, nous citerons les noms qui suivent et qui étaient chers à toute notre population :

(Suivent les divers noms).  
« Nous envoyons toutes nos condoléances aux familles si cruellement éprouvées ! »

On a fait grand bruit, ces temps derniers, à propos d'un projet consistant à émettre de la monnaie divisionnaire en nickel.

Des essais dans ce sens ont été faits à la Monnaie de Paris, et le résultat en a été soumis au ministre des finances; mais jusqu'à présent aucune décision n'a été prise.

On lit dans le *Journal de Villefranche* :  
Voici deux jours que l'atmosphère semble se mettre à la pluie. Le ciel est couvert. Ce matin, il est tombé quelques gouttes d'eau, mais la pluie s'est arrêtée. Cependant, une pluie de 48 heures serait nécessaire pour sauver la récolte viticole.

Y a-t-il un remède contre la rage ?  
Nous avons parlé des essais d'inoculation qu'on vient de faire, avec succès, à Alfort.

On nous communique aujourd'hui une recette qu'on dit infallible et grâce à laquelle la famille d'Ambois, qui en est propriétaire, fait depuis deux siècles des merveilles dans la contrée où elle réside.

Jamais moment ne fut plus opportun pour répandre le spécifique qui, s'il ne fait pas de bien, ne saurait faire de mal.

**Recette contre la rage.** — « Prenez de la rûe, de la sauge, des marguerites sauvages et de la marjolaine de fenouil (une glanerie et de la scorsonère (à proportion); hachez bulbes d'ail. Pilez premièrement l'églantier, puis le reste.

bonne pincée de chacune). Prenez de la racine d'écorces racines bien menues. Ajoutez à cela cinq ou six Ajoutez une bonne pincée de gros sel et jetez sur ce marc, dans le mortier, un demi-verre de vin blanc. Mêlez bien et passez.

Qu'une recette que nous ne garantissons pas, ne vous épêche pas de faire cautériser promptement et à fondement la morsure qu'aura pu vous faire un chien douteux.

Cette précaution en vaut quatre :

Les plaintes contre le service des tramways se suivent sans se ressembler.

Hier, à Vaise, cinq personnes munies de billets de correspondance, pour Bellecour, ayant trouvé à 10 heures 1/4 la dernière voiture qui fait le service au complet, voulurent, estimant que, qui peut le plus peut le moins, prendre le tramway qui s'arrête aux Terreaux.

Un inspecteur voulut les forcer à descendre et sur leur refus, s'adressa aux gardiens de la paix. Heureusement pour les voyageurs, un d'eux ferré sur le droit et les règlements préfectoraux, invoqua le 2<sup>e</sup> paragraphe de l'article 15 de l'arrêté sur la circulation des tramways qui lui donnait complètement raison.

Sauvés, ils purent enfin venir jusqu'aux Terreaux, mais, pour Dieu, que les inspecteurs de la Compagnie sans pareille, étudient les règlements et ne traitent pas le public selon leur bon plaisir.

Un charretier, nommé Henry, était occupé hier, à 9 heures 25 du matin, rue Duguesclin, à rajuster les traits de ses chevaux, lorsqu'un de ces animaux se mit à ruer et lui envoya un violent coup de pied au-dessus de Poil droit.

Le malheureux tomba baigné dans son sang. Des passants le transportèrent dans une maison voisine, où des soins empressés lui furent prodigués.

Sur sa demande, il a été transporté ensuite à son domicile, rue de Charrier.

Un rassemblement considérable s'était formé hier matin devant la maison portant le n° 26 de la rue des Remparts-d'Alain. Il était occasionné par l'apparition à une fenêtre du 3<sup>e</sup> étage, de la femme M..., qui menaçait de se précipiter dans la rue.

Cette personne qui vit seule et qui depuis longtemps a été signalée comme atteinte d'aliénation mentale, avait, pendant toute la nuit, mis les locataires en émoi par ses cris et le bruit qu'elle faisait en brisant ses meubles et jetant par la fenêtre des bouteilles et des verres.

A l'arrivée des gardiens de la paix, elle se retira et se tint cachée sans vouloir ouvrir sa porte.

Un rapport constatant ces faits a été adressé à la police, qui prendra les mesures nécessaires.

Un fœtus du sexe masculin, paraissant avoir 3 ou 4 mois, a été retiré hier matin des eaux du Rhône.

Le petit cadavre, qui était enveloppé dans un journal, était retenu dans une anfruosité formée par deux pierres et recouvert seulement de quelques centimètres d'eau.

Il a été porté à la Morgue.

Une enquête est ouverte.

Mme Eugénie Melizat, demeurant impasse Charvet, 108, ayant trouvé couché devant sa porte un chien, d'aspect rébarbatif, n'osa rentrer chez elle.

En vain, essayait-elle de l'amadouer en lui présentant quelques aliments, l'animal parut peu se soucier de cette marque de politesse et refusa toute nourriture.

Croyant voir là un symptôme de la rage, elle requit les gardiens de la paix qui abattirent le cerbère. Son cadavre a été transporté à l'école vétérinaire où l'on en fera l'autopsie.

Le nommé Claudius M..., âgé de 18 ans, actuellement sans domicile, avait disparu, il y a un mois du domicile paternel, après avoir dérobé à son père une somme de 1,700 fr.

Celui-ci le rencontra hier à 11 heures du soir, rue de la Barre et voulut l'arrêter. Le jeune flic prit la fuite, mais poursuivi vivement par quelques passants attirés par ses cris de : ou voleur, il ne tarda pas à être arrêté.

Comme on le conduisait à la Permanence, ce vaurien, menaçant son père de sa vengeance, il a été écroué pour vagabondage.

Hier, les employés de l'octroi de la presqu'île de Ferrache ont arrêté le nommé Jacques Tissot, âgé de 68 ans, charpentier, à la Mulatière, au moment où il essayait d'introduire en fraude, treize litres d'alcool contenu dans quatre vessies.

Le fraudeur a été mis à la distribution du directeur de la régie.

# NOUVELLES & AUTRES

## Légende sur Bou-Amema

Paris-Journal publie au sujet de Bou-Amema la légende suivante :

Un matin du mois de mars 1844, le gouverneur de l'Algérie, le général Bugeaud (il ne fut créé maréchal qu'en septembre 1845) dirigeait une colonne expéditionnaire entre Remchi et Tlemcen : la saison des pluies n'était point terminée, et sur chaque brin d'herbe se nichait une perle humide.

Un petit père arabe, d'une dizaine d'années au plus, contemplait mélancoliquement appuyé sur sa matraque et tout en surveillant son troupeau, les uniformes français et les fusils, dont les canons brillaient aux rayons du soleil levant.

Le général Bugeaud, apercevant le gamin, piqua aussitôt vers lui. Ce soldat brusque et cassant avait de ces manières d'agir.

— Que penses-tu, lui dit-il, de l'aspect de cette belle vallée ?

Le père ne bougea point.

— M'es-tu entendu ?

Le père leva la tête et fixa le général.

— Ah ça ! répondras-tu ? fit le général en tirant son sabre et en lui saisissant le poignet.

— Je pense, dit alors le petit bonhomme en étendant la main pour désigner la prairie, je pense que les herbes mêmes pleurent en te voyant, toi et tes soldats.

Bugeaud le lâcha.

— Va, lui dit-il, tu es brave, je te fais grâce de la vie. Comment t'appelles-tu ?

— Que t'importe.

— Je veux le savoir.

— Bou-Amema.

— C'est bien.

Et le général regagna la colonne.

Si l'épisode n'est point vrai, du moins est-il bien connu. Mais on peut voir par là combien on s'occupe en Algérie de l'agitateur arabe. La légende s'en mêle, c'est un mauvais signe.

## MARCHES DE LYON

Lyon, 13 août

### Grains

On a payé :  
Blés vieux du rayon, 29.50 à 29.75  
Blés nouveaux, de Bresse, 29.50 à 29.75  
Seigles, nouveaux, 18.50 à 19.00  
Seigles vieux 19.75 à 19.25  
Blés du Midi, 29.75 à 30.00  
Blés du Dauphiné, 1<sup>er</sup> choix, 29.50 à 30.00  
Blés de Bresse, 29.50  
Blé nouveau, 29.50  
Blés du Dauphiné ordinaires, 29.50 à 29.75  
Blés du Bourbonnais, 28.50 à 29.00  
Blé de Bourgogne, 29.50  
Avoines noires du rayon, 19.50 à 20.00  
Avoines noires du Dauphiné, 20.00 à 20.50  
Avoines noires du pays, 20.00 à 20.50  
Avoines ordinaires, 19.50 à 19.75  
Avoines grises, 19.25 à 19.50  
Avoines de Bourgogne, 18.50 à 18.50  
Avoines du Bourbonnais, 18.50 à 19.00  
Avoines de Gray, 19.00 à 19.50  
Avoines nouvelles, 19.00 à 18.50  
Avoines ordinaires, 18.25 à 18.25  
Orbes vieilles, 20.75 à 21.25  
Orbes, 20.75 à 21.25  
Avoines de Colza, 20.00 à 20.50

## Farines et Sons

On a payé :  
Marques supérieures 55.50 à 56.00  
Farines de commerce, 1<sup>res</sup> 53.50 à 54.00  
Farines — rondes 50.00 à 52.50  
Farines de boulangerie 1<sup>re</sup> 57.00 à 58.00  
Farines rondes sur blé 51.00 à 53.50  
Farines rondes ordinaires, 52.00 à 53.00  
Sons de blés blancs 14.25 à 14.40  
Gros sons doux tendre 13.50 à 14.00  
Recoupés de blé tendre 13.50 à 14.00  
Fleurages blancs 14.00 à 15.50  
— bis 15.00 à 16.00

## Pailles et Fourrages

On a payé :  
Paille de froment, 5.25 à 5.50  
— seigle, 5.50 à 5.75  
— d'avoine, 6.50 à 6.75  
— d'orge, 7.00 à 7.25  
Foin du pays, 14.00 à 15.50  
Foin de Bourgogne, 15.00 à 16.00  
Luzerne vieille, 13.00 à 14.00  
Luzerne nouvelle, 13.00 à 14.00  
Luzerne suivant coupe, 13.00 à 14.00  
Esparcettes et trèfles, 12.50 à 13.00

## Bestiaux

Marché de Lyon (Vaise)

Jeudi, 8 août. — 7,323 moutons ont été amenés ; sur ce nombre 4,300 ont été vendus de 70 à 90 fr. les 60 kilos, poids vif, octroi non compris, vente mauvaise en baisse de 3 fr. sur la semaine dernière.  
Vendredi, 12 août. — 1,085 veaux étaient à la vente ; tous ont trouvé acquéreurs dans les prix de 50 à 60 fr. les 50 kilos, octroi compris, vente en bonne baisse de 5 fr. sur la semaine précédente. — Le même jour, 505 bœufs sur le marché ; 440 ont trouvé acheteurs dans les prix de 60 à 72 fr. les 50 kilos, octroi non compris. Vente meilleure que mardi et en hausse de 2 francs sur ce jour-là.

## Bulletin hebdomadaire des soies

Le marché, sans avoir de l'entrain, a conservé cette semaine une allure très satisfaisante. Bonne demande et affaires régulières dans tous les genres, c'est plus qu'on ne saurait en demander pour une époque comme celle où nous nous trouvons. Il est certain qu'en dehors de ses besoins du moment, la fabrique n'est pas sans s'inquiéter de l'avenir et qu'elle cherche à avoir sous la main des marchés d'une certaine importance en prévision de ses besoins en septembre. En soies d'Europe elle trouve encore en marchandise disponible quelques lots à de bonnes conditions de prix, mais pour des contrats à livrer, elle se heurte à des prétentions beaucoup plus élevées chez les détenteurs qui eux aussi songent à l'avenir et ne voient pas convenance à s'engager aux cours actuels. Aussi jusqu'à présent, ne signale-t-on guère d'affaires de quelque importance. On tâte le terrain, on essaie des offres basses, mais finalement on sent qu'il faudra que les besoins deviennent plus pressants pour que les transactions prennent de l'entrain.

En attendant, les prix ont été dans l'ensemble mieux défendus cette semaine pour les soies d'Europe. Il existe toujours certaines irrégularités suivant les genres et les vendeurs. Ainsi pendant que les grèges d'Italie restent assez offertes et s'obtiennent encore avec quelques concessions, les belles ouvrées soutiennent très bien leurs cours aussi bien en soies d'Italie qu'en soies de France.

Quant aux Asiatiques grèges et ouvrées, c'est non seulement de la fermeté mais une nouvelle hausse que nous avons à constater. Les Châles surtout marquent le pas et, malgré leurs prix comparativement élevés, paraissent devoir jouer un rôle sérieux dans la consommation pour la prochaine saison. L'arrêt des moulins produit déjà son effet et en titres fins, trame ou organain, le stock est aujourd'hui des plus pauvres dans ces provenances.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

### LE MONDE LYONNAIS

Voici le sommaire du dernier numéro du Monde Lyonnais :  
Le Chat et l'Oiselet. Kouflet. — Portraits-Médailles. Sonnets, Casimir Pertuis. — L'Hygroma des conducteurs de tramways, Dr Al. Bucasis. — Quand il fait chaud. Poésie, Louis Le Cardonnell. — Sport. Les courses de Vichy, V. d'Antin. — Timidité, Sonnet, Ernest d'Orilanges. — Un roman de vacances, nouvelle (suite), Paul Vignot. — Variété. Un nouveau chevalier de la Légion d'honneur, Carlos. — Les étapes d'une Berlin. Le Splügen (fin) Le Rhin selon Boileau, Louis Vignot. — Les indiscrétions du bonhomme Pourquoi, Le bonhomme Pourquoi. — Problèmes et jeux d'esprit, E. Meunier.

### LE TEXTILE DE LYON

Voici le sommaire du numéro pour samedi :  
La Ramie. — Avis et correspondances. — Notes sur le grillage des étoffes de laine. — Blanchiment à l'acide sulfureux. — L'indigo artificiel en application. — Les eaux du Vivarais et des Cévennes à Lyon et à Paris. — Bulletin commercial. — Condition des soies. — Marseille.

## SPECTACLES DU 15 AOUT

### Casino

rue de la République  
Tous les soirs, concert varié à 7 heures.  
Orchestre sous la direction de M. Léone.  
Place Bellecour  
Ce soir lundi, 15 août 1881, à 8 h. 1/2, fête artistique et populaire.

### PROGRAMME

PREMIERE PARTIE  
1. Ouverture du Capitaine Fracasse, E. Pessard, J. Gounod.  
2. Entr'acte de Philémon et Hancis, L. Maguier, Exécutée par la Fanfare de Valence.  
3. Le Génie des Alpes, fantaisie de Weltg, Exécutée par la Fanfare de Valence.  
4. Mysora, fantaisie originale de Weltg, Exécutée par la Fanfare de Valence.  
DEUXIEME PARTIE  
1. Grande fantaisie sur Rigoletto, Verdi, Exécutée par la Fanfare de Valence.  
2. Polonaise de Ten Brinck.  
3. Grande fant. sur Aïda (Grand succès) Verdi, Arrangée par Arban,  
4. Marche de l'Emir, A. Luigini  
Orchestre de la ville, 60 exécutants, sous la direction de A. Luigini.  
Prix d'entrée : 50 cent.  
Demain, grande fête artistique.  
Prix d'entrée : 1 franc.  
Avec le concours de la Société philharmonique.

## BULLETIN FINANCIER

### Bourse de Paris

Paris, 13 août.

Nous avons la satisfaction de donner, sur l'état et les dispositions du marché à la fin de cette semaine, un rapport plus favorable que celui auquel ont donné lieu ses débuts.  
La reprise entamée avant-hier, poursuivie hier, se développe et toute la cote en ressent l'impulsion.  
Le 5 0/0 est remonté au-dessus de 118 fr. Encore une semaine et son sort sera fixé aux yeux de toute cette masse de rentiers dans l'esprit desquels on a jeté des terreurs ridicules. Mais puisque nous faisons discrète-

ment allusion à la conversion, il nous sera permis de faire remarquer qu'elle ne figure dans aucun manifeste électoral. A méditer.

Les fonds étrangers sont fermes sans changements. Le Crédit de France se négocie maintenant sous seule rubrique ; ses actions sont fermes à 735.

Le Crédit Général Français est demandé de 775 à 780. La souscription à l'emprunt de la ville de Bordeaux est terminée. Sans connaître encore les résultats définitifs, nous savons néanmoins qu'ils justifient absolument la confiance que cette affaire de premier ordre inspire à juste titre.

Le Phénix Espagnol est demandé à 930 fr. Les actions nouvelles qui seront mises en septembre à disposition des actionnaires seront vendues 850 fr. C'est un bénéfice de réaliser de plus de 300 fr. par titre.  
La Banque de Prêts à l'Industrie est demandée à 650. On la croit en passe d'atteindre facilement 650.

En banque, la Rente Industrielle a toujours un marché actif ; la petite coupure se négocie à 104, la grande de 610,50 à 511 fr.

Très demandées depuis trois jours, les actions Lyon, du Nord, du Midi paraissent devoir gagner 100 fr. sur les prix actuels sous peu de jours.

## BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10

### Société anonyme

AU CAPITAL DE 3,250,000 Francs

Reçoit les Dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue 2 0/0  
A 3 mois 3 0/0  
A 6 mois 4 0/0  
A 1 an 4 1/2 0/0  
A deux ans et au-dessus 5 0/0

ORDRES DE BOURSE — PAIEMENT DE COUPONS  
AVANCES SUR TITRES

## (SELS VAUVILLÉ)

(Granulés) pour la Reconstitution artificielle DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES  
Principales Sources : Vals, Bourboule, Vichy, Hunyadi-Janos, Orezza, Contrexéville, Bussang, Eaux-Bonnes, Pullina.  
« Reproduire instantanément une Eau minérale, c'est l'obtenir avec les principes qui se détruisent par le séjour prolongé dans les bouteilles. » — 80 pour 100 d'Economie.  
PARIS, Vente en gros, MATHEY LEBEL & Co, 23, rue Beaubien, LYON, Ph<sup>o</sup> BERTRAND, 21, place Bellecour. Brochure fr.

Le rédacteur gérant, P. ANRQUIN

Imprimé par la République de Lyon, 18, quai de l'Hôpital.

## ANNONCES

### à louer DE SUITE APPARTEMENT

3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille, prix 300 fr. S'adresser chez la concierge.

UNE DEMOISELLE âgée de 22 ans, désire trouver un emploi dans un magasin pour la vente. S'adresser au bureau du Journal.



## BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE

Société anonyme. Capital 100 mil. de fr.  
4, rue de la Paix, à Paris.  
Prêts actuellement réalisés sur première hypothèque

### PLUS DE SIX MILLIONS DE FRANCS

En représentation de ses prêts réalisés la Société délivre, au prix net de 25 francs, des Obligations de 50 francs, rapportant 20 francs d'intérêt annuel payables trimestriellement.

Les titres sont délivrés et les intérêts sont payés, à Paris, à la Banque Hypothécaire de France, 4, rue de la Paix ; — à la Société générale de Crédit industriel et commercial ; — à la Société de Dépôts et Comptes courants ; — au Crédit Lyonnais ; — à la Société Générale ; — à la Société Financière de Paris ; — à la Banque de Paris et des Pays-Bas ; — à la Banque d'Escompte de Paris.  
Dans les départements et à l'étranger, à toutes les agences et succursales des sociétés désignées ci-dessus.

## MADAME STEPHANIE

Offre l'avenir par les cartes et les photos de la main. r. Capucins, 1, 2.

# CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société générale française de Crédit

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 75,000,000 DE FRANCS

Siège social : 17, RUE DE LONDRES, Paris

LE PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL

## Le Moniteur

DES

# Valeurs à Lots

(Paraissant tous les Dimanches avec une Causerie financière du Baron Louis)  
Le seul journal financier qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs Françaises et Etrangères.

Le plus complet de tous les journaux (16 pages de texte)  
IL DONNE Une Revue générale de toutes les Valeurs. La cote officielle de la Bourse. Des Arbitrages avantageux, le prix des Coupons. — Des Documents inédits.

Succursale de Lyon, 1, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 1

MAISON FONDÉE EN 1863

## AGENCE DE PUBLICITÉ

V. FOURNIER

LYON — 14, Rue Confort — LYON

## AFFICHES PEINTES SUR MUR A LYON

### TARIF

Le mètre carré (peinture comprise) pour une superficie au-dessous de cent mètres ..... 20 fr  
Le mètre carré (peinture comprise) pour une superficie au-dessus de cent mètres ..... 5  
Le mètre carré (peinture non comprise) pour une superficie au-dessous de cent mètres ..... 15  
Le mètre carré (peinture non comprise) pour une superficie de plus de cent mètres ..... 10

Les traités sont établis pour une durée de trois ans au moins

**MOYEN** De faire rapporter à ses capitaux en opérant sur les RENTES FRANÇAISES **50 POUR 100**  
Brochure expédiée gratuitement. S'adresser à la SÉCURITÉ FINANCIÈRE (14<sup>e</sup> Année) 20-23, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (près la Bourse)  
Maison spéciale pour les Opérations de Bourse à TERME

10 à 15% de Rendre CERTAIN

CAPITAL GARANTI et toujours Disponible

Opération sérieuse et SANS RISQUE

DEMANDER RENSEIGNEMENTS A LA CAISSE SYNDICALE 38, Avenue de l'Opéra — Paris

LES DOULEURS Articulaires ou nerveuses refroidissements etc. etc. sont guéris promptement par le vrai bain russe, médication sans rival.  
Rue de Vendôme, 76, (Brotteaux)

INJECTION BARRAJA VRAIE INFAILLIBLE Seule et unique au monde, guérissant les maladies secrètes les plus avérées. Prix : 4 fr. — Cours Lafayette, 115, Lyon. 11087

CONTRE ANÉMIE, CHLOROSE, ANQUE D'APPÉTIT  
Mauvaises Digestions Convalescences prolongées, faites usage de

## VIN BERTRAND

A base de Quinquina, de Café et d'Extrait de Malt  
Le seul apéritif, le seul fortifiant, le seul fébrifuge, le seul reconstituant des forces épuisées, soit par le travail, soit par la maladie, soit par toutes autres causes débilantes, dissimulant parfaitement, sous un goût exquis, la saveur amère de la substance médicamentuse qui en fait la base principale, tout en conservant ses principes actifs. Reconnu par le corps médical tout entier comme le plus efficace.  
Prix de la Bouteille : 5 fr. — Expédition à partir de 2 bouteilles contre timbres ou mandat-poste de 10 fr.

Dépôt général : Pharmacie BERTRAND, rue Confort, 12, LYON  
Détail dans toutes les pharmacies

## ELECTRO-HOMÉOPATHIE SCIENTIFIQUE

Thérapeutique nouvelle par le Dr L.-L. LEMBERT  
Instructions et remèdes à la Pharm. homéopathique, 45, r. République, 14

## Amara Blanqui

Apéritif essentiellement tonique et très agréable ; préparé à base d'écorces d'oranges amères et de quinquina. — Dans tous les établissements  
Distillerie J.-U. BLANQUI fils, à Nice

LA MAISON  
Ch. RON, rue Bellecour, 10  
au Capon d'Or, se recommande par la solidité et l'élégance de ses articles, tels que : Matras, Sacs de voyage, Glaciers, etc. (Gr. et dé.)